https://www.cdcla.fr/repas-a-domicile/

Repas à domicile

Le service de livraison de repas à domicile de la Communauté de communes Lyons Andelle est accessible à tous les habitants du territoire, en situation de perte d'autonomie pour faire ses repas, durant une période courte ou prolongée.

Composition du menu

Les repas sont confectionnés et conditionnés par un professionnel de la restauration. Ils comprennent :

- Une entrée et une soupe (ou une deuxième entrée)
- Une viande ou un poisson
- Un légume ou un féculent
- Un produit laitier
- Un dessert ou un fruit
- Un goûter
- Une demi-baguette



Les régimes adaptés

Des menus adaptés sont proposés pour les personnes qui suivent un régime :

- Sans sucre ajouté
- Sans sel ajouté
- Sans sucre et sans sel ajoutés

Possibilité de mixer les repas (hors régimes spéciaux).

Tarif

9,60€ par repas.

Horaires de livraison

Les livraisons s’effectuent du lundi au vendredi, entre 8h30 et 13h. Les repas du week-end sont livrés le vendredi et ceux d’un jour férié sont livrés la veille.

Obtenir une aide financière

Sous certaines conditions, les aides peuvent provenir :

- Des caisses de retraite
- De l’APA (Allocation Personnalisée d’Autonomie)
- De la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

Pour plus d’informations, contactez le service portage de repas de la Communauté de communes Lyons Andelle.

- Téléchargez la fiche d’inscription pour la livraison de repas à domicile 424.09 Ko
- Règlement de fonctionnement 398.90 Ko

Contact

Service livraison de repas à domicile

ZA La Vente Cartier, 15 rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval
02 32 49 61 27 Contacter par mail

Fichiers à télécharger

- Fiche d'inscription
 537.18 Ko
- Réglement
 359.50 Ko